

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

Décret n° ~~2004-401~~ du ~~13~~ 13 ~~Septembre~~ Septembre 2004  
portant nomination à titre exceptionnel dans  
l'ordre du mérite congolais.

**Le Président de la République,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 86-903 du 6 août 1986 désignant le Président de la République en qualité de Grand Maître des ordres nationaux et fixant les modalités exceptionnelles d'attribution de la dignité de grand croix;

Vu le décret n° 86-905 du 6 août 1986 modifiant le décret n° 60-205 du 28 juillet 1960 fixant les modalités d'attribution des décorations des ordres du mérite congolais, du dévouement congolais et de la médaille d'honneur;

Vu le décret n° 86-896 du 6 août 1986 portant réglementation de remise et du port des décorations des différents ordres nationaux;

Vu le décret n° 97-7 du 4 novembre 1997 portant création de la maison militaire du Président de la République;

Vu le décret n° 2001-179 du 10 avril 2001 portant création du conseil des ordres nationaux;

Vu le décret n° 2001-330 du 16 juin 2001 portant réorganisation de la maison militaire du Président de la République.

**DECRETE :**

**Article premier.-** Est nommée, à titre exceptionnel, dans l'ordre du mérite congolais.

**AU GRADE DE CHEVALIER**

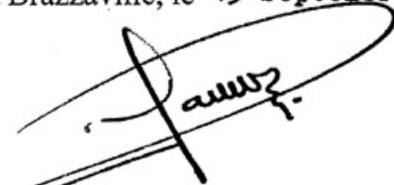
**Sœur Marguerite TIBERGHEN.**

**Article 2.-** Les droits de chancellerie prévus par les textes en vigueur ne sont pas applicables.

**Article 3.-** Le présent décret sera inséré au Journal officiel et communiqué partout où besoin sera./-

2004-401

Fait à Brazzaville, le 13 Septembre 2004

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Sassou N'Gesso', is written over a large, stylized, elongated oval shape that serves as a signature line or stamp.

**Denis SASSOU N'GUESSO.-**